



LE CONTRAT DE TRAVAIL

RESSOURCES HUMAINES

FORMATION LE CONTRAT DE TRAVAIL
DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE.

RÉFÉRENCE : BU04006

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 18.04.2025)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Le contrat de travail** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Le contrat de travail** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Le contrat de travail** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Le contrat de travail** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Toute personne désirant se former au contrat de travail.

Prérequis

Aucun.

Objectifs du stage

La formation **Le contrat de travail** a pour objectifs de :

- Maîtriser les différents types de contrat de travail.

Durée

3 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en gestion du personnel.

Tableau mural et divers supports de cours.

Méthode pédagogique participative.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION .:

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

CONTENU DU PROGRAMME

Notre formation "**Le Contrat de Travail**", est une immersion complète dans les aspects juridiques et pratiques entourant la relation employeur-employé.

Grâce à des études de cas, des analyses approfondies et des exemples concrets, les participants acquerront une compréhension approfondie des différentes clauses contractuelles, des droits et des obligations des parties, ainsi que des procédures à suivre en cas de litige.

Cette formation fournit les outils nécessaires pour rédiger, négocier et interpréter efficacement les contrats de travail, garantissant ainsi une gestion RH conforme à la législation en vigueur et aux meilleures pratiques professionnelles.

PROGRAMME DE FORMATION

INTRODUCTION

LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRAT DE TRAVAIL

- ▶ Contrat à durée indéterminée (cdi).
- ▶ Contrat à durée déterminée (cdd).
- ▶ Contrat temporaire ou d'intérim.
- ▶ Contrat de travail à temps partiel travail intermittent.
- ▶ Contrat de professionnalisation.
- ▶ Contrats jeunes.
- ▶ Contrat d'avenir.
- ▶ Contrat initiative emploi (cie) conclu jusqu'au 30 avril 2005.
- ▶ Contrat initiative emploi (cie) conclu à partir du 1er mai 2005.
- ▶ Contrat d'accompagnement dans l'emploi (cae).
- ▶ Contrat emploi consolidé (cec).
- ▶ Contrat de travail à l'étranger.
- ▶ Contrat de travail à domicile.
- ▶ Adultes-relais

LES DERNIÈRES RÉFORMES RELATIVES AUX CONTRATS DE TRAVAIL

DÉCLARATION D'EMBAUCHE

CONTENU DU CONTRAT DE TRAVAIL

MENTIONS FIGURANT DANS LE CONTRAT :

- ▶ La fonction.
- ▶ La qualification professionnelle.
- ▶ La rémunération (salaire et primes).
- ▶ Le délai de préavis.
- ▶ La durée de votre période d'essai.
- ▶ La clause de non-concurrence, éventuellement.

RÉDACTION DU CONTRAT

CAS DE SUSPENSION SELON LE TYPE DU CONTRAT

MODIFICATION D'UN ÉLÉMENT DU CONTRAT

- ▶ Modification d'un élément essentiel du contrat pour motif économique.
- ▶ Modification de la durée de travail.
- ▶ Changement des conditions de travail.

RUPTURE DU CONTRAT SELON LE TYPE DU CONTRAT

DOCUMENT REMIS AU SALARIÉ :

- ▶ L'employeur doit remettre au salarié :
- ▶ Son dernier bulletin de salaire,
- ▶ Un certificat de travail, L'attestation pour l'Assedic.
- ▶ Droits de formation.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES ET LEURS INCIDENCES

- ▶ Etude de cas de votre profession.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Le contrat de travail**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Le contrat de travail** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ [opco.ep](#) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](#) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ [fif.pl](#) pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdass](#) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Formation **Le contrat de travail** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdass, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION